

SEMAINE DE L'APPRENTISSAGE DANS L'ARTISANAT

Un modèle de réussite

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Paris, le 31 janvier 2019. **Du 1^{er} au 8 février 2019, le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA), avec le soutien du ministère du Travail, organisera la première édition de la Semaine de l'apprentissage dans l'artisanat.**

Cette semaine est en effet l'occasion de montrer toute la pertinence de l'apprentissage appliqué au secteur de l'artisanat. La première entreprise de France, l'Artisanat, forme aujourd'hui 35% du total des apprentis de France métropolitaine, soit environ 140 000 jeunes chaque année.

Une étude révélée par le FNPCA montre que près de 8 Français sur 10 conseilleraient à leur enfant ou à un proche de choisir l'apprentissage pour devenir artisan (78%)¹. Une recommandation pertinente puisque ce système d'enseignement permet aujourd'hui à 70% des apprentis² de trouver un emploi dans les 7 mois qui suivent la fin de leur formation...un véritable tremplin !

APPRENTIS DE L'ARTISANAT : QUEL PROFIL ?

- Les apprentis de l'artisanat, démarrant la préparation de leur diplôme, proviennent pour la moitié d'entre eux du collège. Un chiffre qui explique que 46% des apprentis de l'artisanat sont mineurs contre 28% dans l'apprentissage général. Ils sont ensuite 30%, issus d'une réorientation après le lycée, l'université ou même un emploi. Enfin 20% d'entre eux sont en poursuite de leur parcours diplômant et ont ainsi fait le choix de préparer un diplôme de niveau supérieur au CAP.
- Concernant les orientations par secteur, ce sont les activités de l'alimentation où la propension à former des apprentis est la plus élevée avec 1 apprenti pour moins de 2 TPE. Dans les TPE artisanales des services et du BTP, cette propension est similaire avec environ 1 apprenti pour 9 TPE. Pour les activités de fabrication, l'emploi d'apprentis est moins répandu avec 1 apprenti pour 13 entreprises.
- Enfin la répartition des apprentis hommes/femmes dans l'artisanat correspondant à la structure actuelle des emplois salariés. Ainsi 26% des apprentis sont des femmes et s'orientent majoritairement vers les activités de : soins à la personne, fleuristerie, textile, habillement, nettoyage, pressing. Les hommes qui représentent 74% des apprentis s'orientent quant à eux vers les métiers de la boulangerie /pâtisserie, du BTP, de l'automobile ou encore du travail des métaux.

QUEL TREMPLIN VERS L'EMPLOI ?

- 70% des apprentis ont trouvé un emploi dans les 7 mois qui ont suivi la fin de leur formation², un chiffre qui conforte l'Artisanat à la place de premier employeur d'apprentis en France. Les chances d'accès à l'emploi s'élèvent avec le niveau de diplôme. En effet, 56% des diplômés

¹ Etude BVA – FNPCA – Novembre 2017

² ISM - Tableau de bord de l'Apprentissage Artisanal – Edition 2017

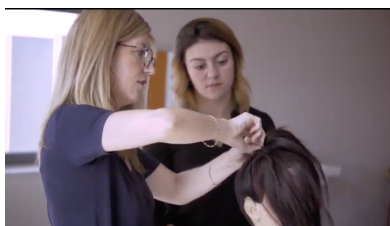
² ISM - Tableau de bord de l'Apprentissage Artisanal – Edition 2017

sortants de CAP sont en emploi, contre 77% des détenteurs d'un Brevet Professionnel, 73% des détenteurs d'un Bac Pro ou 75% d'un BTS.

- L'Artisanat est également une manière d'entreprendre et notamment chez les jeunes et pour preuve, les moins de 30 ans représentent un créateur d'entreprise artisanale sur 5³. Une autre façon de penser son métier, à une époque où les jeunes, plus particulièrement, sont moins enclins à suivre des carrières classiques et prônent l'autonomie et la liberté.

APPRENTIS ET ENSEIGNANTS : PORTRAITS CROISÉS

VIRGINIE, FORMATRICE COIFFURE

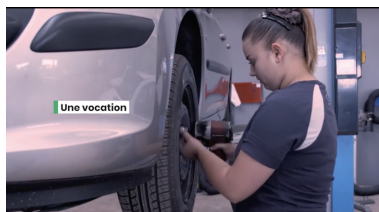


Coiffeuse de formation, Virginie est passionnée par la dimension artistique de son métier, qu'elle a souhaité partager en devenant Formatrice coiffure en 2009. Depuis, elle a transmis ses connaissances à plus de 900 apprentis. Pour elle, l'apprentissage est synonyme d'une très bonne intégration sur le marché du travail et permet avant tout aux

apprentis de faire ce qu'ils aiment, car il y a de l'apprentissage dans tous les domaines.

[CLIQUER ICI pour visionner son portrait vidéo](#)

ELODIE, APPRENTIE MÉCANICIENNE



Elodie est apprentie mécanicienne ; diplômée d'un CAP, elle vient de passer son Baccalauréat professionnel. Initialement, la mécanique et les voitures étaient un loisir qu'elle pratiquait avec son frère et ses amis, mais grâce à l'apprentissage, l'occasion s'est présentée d'en faire son métier. Elle envisage aujourd'hui d'intégrer une école de performance pour se

spécialiser dans les voitures de course, et pouvoir à terme créer sa propre entreprise. Pour elle, l'apprentissage est avant tout une affaire de motivation : « tout apprenti motivé y arrivera ».

[CLIQUER ICI pour visionner son portrait vidéo](#)

À propos du FNPCA :

Le Fonds national de promotion et de communication de l'Artisanat, met en oeuvre la communication de la première entreprise de France. Établissement public administratif créé par décret modifié du 13 novembre 1997, le FNPCA, a pour mission de contribuer au développement du secteur économique de l'Artisanat en valorisant son image et celles de ses professionnels au niveau national.

Le FNPCA s'emploie à valoriser les métiers d'artisanat et à mettre en exergue l'offre réelle d'avenir professionnel que ce secteur propose. Ainsi, l'action du FNPCA est sous-tendue par la nécessité de renforcer, auprès des jeunes et de leurs entourages, la visibilité de l'offre d'avenir professionnel de l'Artisanat mais surtout son opportunité d'emploi et de valorisation sociale que procure le statut d'artisan. In fine, le FNPCA oeuvre pour les amener à « passer à l'acte » en termes de choix de parcours et de formation.

Pour suivre l'Artisanat sur Twitter : @ArtisanatFR

Contact Presse :

Le Bureau de Com

Anne-Laure Coccia – 01 85 09 27 15 – 06 23 41 71 99 – alcoccia@lebureaudecom.fr

Laurine Latrubesse – 01 85 09 28 20 – llatrubesse@lebureaudecom.fr

³ ISM – Tableau économique de l'artisanat – 2016 : un entrepreneuriat en mutation